

Lundi 3 juillet 2023



## Le troisième comité de suivi régional France 2030 s'est tenu en préfecture vendredi 30 juin 2023 : Le déploiement de ce plan s'accélère en région !

Didier MAMIS, secrétaire général pour les affaires régionales représentant le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Anne CLAUDIUS-PETIT, conseillère régionale représentant le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont tenu ce vendredi 30 juin 2023, en présence de Jean-Marc GALLAND, directeur du pôle territorial du Secrétariat général pour l'investissement, le troisième comité régional France 2030 à Marseille.

Ce comité, composé d'un collectif d'acteurs<sup>1</sup>, assure le suivi à l'échelle régionale du déploiement de ce grand plan d'investissement et de soutien à l'innovation de l'État. Ce troisième comité de suivi a été l'occasion de dresser un bilan des investissements soutenus et engagés en région, de réaliser un suivi de l'expérimentation et mettre en lumière quelques beaux projets lauréats.

France 2030 vise à positionner notre pays comme leader technologique dans l'économie de demain avec un double objectif : transformer durablement des secteurs clés de notre économie et augmenter la compétitivité et la souveraineté du pays.

Ce plan, doté d'une enveloppe nationale de 54 Mds€ finance les projets d'innovation dits de « rupture », allant jusqu'à l'industrialisation des procédés, et vise à faire émerger des projets ambitieux, présentant une prise de risque nécessitant le soutien public, selon deux grands principes :

<sup>1</sup> État, Région, BPI, Banque des territoires, ADEME, ANR, CNC, Pôle emploi, pôles de compétitivité et clusters, CCI, risingSUD. Universités, Rectorat, fédérations, campus des métiers et des qualifications etc.

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | [www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) | [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr)



- **50 % des financements sont fléchés vers des acteurs émergents,**
- **50 % des financements sont fléchés vers des projets contribuant à la décarbonation de l'économie.**

**Avec plus de 190 projets lauréats au 30 juin 2023, pour un montant d'aide dépassant les 600M€, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est pleinement engagée dans ce plan.** La dynamique s'accélère puisqu'un tiers de ces financements ont été obtenus le mois dernier. Ce bilan très positif est en grande partie porté par des projets de recherche, la région Provence Alpes-Côte d'Azur se place dans ce domaine en seconde position après la région Île-de-France au plan national, avec 240 M€ pour 13 lauréats.

Le préfet de région et le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur félicitent l'ensemble des lauréats de la région, et soulignent quelques projets emblématiques lesquels ont bénéficié d'un accompagnement par le plateau d'ingénierie des opérations d'intérêt régional en lien étroit avec les pôles de compétitivités et clusters de la Région :

- Le **projet Syrius** (SYnergies Régénératives IndUstrielles Sud), lauréat de l'appel à projets national « zone industrielle bas carbone » (ZIBAC) qui fédère les principaux industriels de la zone industrialo-aéro-portuaire de Fos-Berre élargie à Lavera et Gardanne-Meyreuil, soutenu par France 2030 pour étudier et préparer les trajectoires de décarbonation de l'industrie locale.
- Le projet **MIB (Marseille Immunology Biocluster)**, lauréat de l'appel à projet national Biocluster qui vise à mettre en synergie la recherche, la clinique, les entreprises en cancérologie et dans le domaine des maladies inflammatoires pour faire de Marseille un centre d'excellence mondial en immunologie.
- Les **10 projets lauréats de l'appel à projet « la Grande Fabrique de l'image »** pour lequel la région se situe en 2<sup>e</sup> position nationale.

**Afin d'accentuer la dynamique de déploiement, le préfet de région, le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le secrétaire général pour l'Investissement ont décidé de lancer une expérimentation en Provence-Alpes-Côte-d'Azur en 2023.**

À travers la mobilisation de l'ensemble des partenaires technico-économiques, cette expérimentation consiste à **identifier, orienter et accompagner** les projets les plus prometteurs du territoire pour les aider à candidater dans les meilleures conditions aux appels à projets nationaux. Un référent régional ainsi que des sous-préfets France 2030 ont été nommés dans chaque département : **les services de l'État et de la Région sont pleinement mobilisés** pour accompagner les porteurs dans leurs démarches, mais aussi les lauréats afin de les aider à mettre en œuvre leurs projets.

Cette expérimentation pour le volet « développement industriel » passe par le recensement de tous les projets innovants des entreprises qui s'inscrivent dans la démarche France 2030 sur le site « Démarches Simplifiées » :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/projet-innovant-france-2030>.

La description succincte du projet permet au porteur d'être recontacté par les services de l'État et de la Région en lien avec leurs partenaires pour vérifier son adéquation avec les attendus du plan. Un accompagnement sur-mesure permet ensuite d'aider les projets qui pourront être éligibles au plan.

Trois mois après le lancement de cette expérimentation, près d'une trentaine de projets d'entreprises ont été identifiés sur Démarches Simplifiées.

Le message du comité régional aux entreprises innovantes est clair : si vous portez un projet innovant, que vous vous interrogez sur son éligibilité à France 2030 ou que vous souhaitez augmenter vos chances de succès, n'hésitez pas à remplir le formulaire d'intention !

Les services de l'État et de la Région sont pleinement mobilisés pour maximiser les retombées locales de ce grand plan national qui constitue une formidable opportunité de transformation pour notre territoire, afin de lui permettre de mieux répondre aux enjeux de décarbonation de l'économie, de transition écologique, numérique et technologique, et de formation professionnelle.